ASSOCIATION ESPACE-TEMPS PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE DU 18 SEPTEMBRE 2013

Accueil et ordre du jour

L'Assemblée débute à 9h40 en présence de :

- Maïté Colin, 076 339 14 10, maite.colin@anyma.ch
- Julien Friderici, 078 671 44 04, julien.friderici@citycable.ch
- Jean-Christophe Piguet, 076 516 31 52, jc-piguet@outlook.com
- Mathias Pittet, 077 431 92 46, matpitgeneva@gmail.com

Mathias Pittet accueil les personnes présentes et ouvre la séance constitutive de l'Association Espace-Temps. Il propose l'ordre du jour suivant :

- 1. présentation du projet
- 2. adoption des statuts de l'association
- 3. élection des membres du comité et du/de la président/e
- 4. fixation du montant des cotisations
- 5. adoption du budget
- 6. divers

L'ordre du jour est accepté par les membres présents.

1. présentation du projet

Mathias présente le projet de l'Association Espace-Temps. Après discussion, les membres présents définissent les buts suivants :

- proposer aux citoyens de Fribourg et d'ailleurs des activités culturelles, sociales et récréatives ;
- valoriser le patrimoine de Fribourg et d'ailleurs par le biais de projets éco-responsables ;
- favoriser la collaboration entre les acteurs locaux de la société civile.

Le projet, tel qu'il est présenté est accepté par les membres présents.

2. adoption des statuts de l'association

Mathias lit les statuts de l'association. Les membres présents proposent quelques modifications. Les buts acceptés au point 1 sont inclus dans les statuts. Les statuts sont acceptés à l'unanimité par les membres présents.

3. élection des membres du comité

Les membres fondateurs présents constituent le comité. Ils s'organisent de la manière suivante :

- Mathias Pittet, président ;
- Maîté Colin, vice-présidente ;
- Julien Friderici, caissier :
- Jean-Christophe Piguet, membre.

Le comité est élu par acclamation.

4. fixation des cotisations

Le montant des cotisations annuelles est fixé à Frs 20.00 pour les membres.

5. adoption du budget

Le budget 2014 est présenté par Julien Friderici. Après quelques modifications, il est adopté par les membres présents.

6. divers

Pas de divers.

Les membres présents se réjouissent de la constitution de cette nouvelle association.

L'assemblée constitutive se termine à 11h45.

Fait à Fribourg, le 18 septembre 2013 par Julien Friderici

Pour le comité de l'Association Espace-Temps

Julien Friderici